

Du registre aux délibérations du
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui
suit :

Administration Communale

Séance du 30 juin 2010.-

de

M O R L A N W E L Z

Réf. cc/10/05/01/JPF.-

ORDRE DU JOUR :

1. Compte communal de l'année 2009 – Examen et décision.-

Sont présents : MM. FAUCONNIER Jacques, Bourgmestre-Président ;
MOUREAU Christian, Mme INCANNELA Josée, MM. DENEUFBOURG Jean-
Charles, DEVILLERS François, ALEV Nebih, Echevins et FACCO Giorgio,
Président du CPAS ;
MM. HUIN Michel, MAIRESSE Marceau, OTLET Paul, BODEUX Bernard, Mme
BILLIET Virginie, M. MONTERO REDONDO José-Manuel, Mmes DUPONT-
LIGNY Geneviève, DRUART Rose-Marie, GONZALEZ-MOYANO Astrid,
MATYSIAK Carine, MM. DEPASSE Michel, BUSQUIN Philippe, MATTIA
Gerardo, Mme VANDENBRANDE Claudette, MM. HOFF Jean-Marie,
BUONOPANE Domenico, Conseillers communaux
et M. BURION Michel, Secrétaire communal.

Le Conseil Communal : en séance publique :

Attendu que le compte général de **2009** se clôture par un **mali courant** de cinquante-trois mille cent quatre-vingt-sept virgule quarante euros (53.187,40 euros), un **boni d'exploitation** de cent vingt mille deux cent soixante-huit virgule soixante-six euros (120.268,66 euros), un **boni exceptionnel** de deux cent trente-deux mille huit cent septante-trois virgule douze euros (232.873,12 euros), un **boni de l'exercice** de trois cent cinquante et un mille cent quarante et un virgule septante-huit euros (351.141,78 euros) et que le **bilan** présente un **actif** et un **passif** de quarante-deux millions trois cent septante-trois mille cinq cent septante-deux virgule cinquante-neuf euros (42.373.572,59 euros) ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD),

A l'unanimité ;

- Examine et accepte le bilan et le compte de résultats de l'exercice 2009 de la Commune de Morlanwelz.

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,
(s) M. BURION

Le Président,
(s) J. FAUCONNIER

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,